

Marriage en france et divorce en dehors de l'union européenne

Par dalx, le 27/07/2010 à 14:08

Bonjour, je suis etranger(russe) et je m'ai marie en France avec ma copine(russe). Qq annees plus tard nous avons decide separer et passe la procedure de divorce en Russie. Maitenent il faut que mon divorce est reconnue en France. Je sais que il existe la procedure procedure de verification d'opposabilite. Je m'ai addresse au Procureur de la Republique(lettre A/R) et j'ai aucune reponce depuis plus que 6 mois. Quel autre demarche je peux faire?